



SECTION SPORTIVE  
BASKETBALL  
LYCÉE GUY MOLLET ARRAS

# LA SECTION SPORTIVE BASKET

Depuis Septembre 1996

La section est MIXTE,  
elle s'adresse aux élèves de la Seconde à la Terminale !



**Lycée Guy Mollet**

57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS

[www.lyceeguymollet.fr](http://www.lyceeguymollet.fr) / [contact@lyceeguymollet.fr](mailto:contact@lyceeguymollet.fr)

Tel 03 21 21 49 50

## LE PROJET EDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS

La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

Le développement des « savoir-faire » liés à l'activité « basket », ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage, OTM) sont les principaux objectifs sportifs de la section. Un programme de 8 heures de pratique est réparti sur 4 jours (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi) avec des thématiques spécifiques de travail.

Possibilité d'obtenir une place à l'internat de ville (rue des quatre crosses).

### L'ADMISSION EN SECTION BASKET

La procédure est expliquée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont téléchargeables à partir du site :

<http://www.lyceeguymollet.fr>

#### LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club ou responsable du pôle espoir sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin **Mars** sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes). La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission fin **Avril – début Mai**.

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une **demi-journée de tests** dans le courant du mois de **Mai**.

L'admission dans la section basket est prononcée après les tests selon la modalité suivante : la liste des élèves reçus (ainsi que ceux sur liste d'attente) sera mis en ligne sur le site internet du lycée **le lendemain des tests**.

---

**SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS**

Responsable de la section : Monsieur DAVID



SECTION SPORTIVE  
BASKETBALL  
LYCÉE GUY MOLLET ARRAS

# LA SECTION SPORTIVE BASKET

Depuis Septembre 1996

La section est MIXTE,  
elle s'adresse aux élèves de la Seconde à la Terminale !



**Lycée Guy Mollet**

57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS

[www.lyceeguymollet.fr](http://www.lyceeguymollet.fr) / [contact@lyceeguymollet.fr](mailto:contact@lyceeguymollet.fr)

Tel 03 21 21 49 50

## LE PROJET EDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS

La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

Le développement des « savoir-faire » liés à l'activité « basket », ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage, OTM) sont les principaux objectifs sportifs de la section. Un programme de 8 heures de pratique est réparti sur 4 jours (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi) avec des thématiques spécifiques de travail.

Possibilité d'obtenir une place à l'internat de ville (rue des quatre crosses).

### L'ADMISSION EN SECTION BASKET

La procédure est expliquée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont téléchargeables à partir du site :

<http://www.lyceeguymollet.fr>

#### LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club ou responsable du pôle espoir sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin **Mars** sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes). La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission **fin Avril – début Mai**.

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une **demi-journée de tests** dans le courant du mois de **Mai**.

L'admission dans la section basket est prononcée après les tests selon la modalité suivante : la liste des élèves reçus (ainsi que ceux sur liste d'attente) sera mis en ligne sur le site internet du lycée **le lendemain des tests**.

---

**SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS**

Responsable de la section : Monsieur DAVID



SECTION SPORTIVE  
BASKETBALL  
LYCÉE GUY MOLLET ARRAS

# LA SECTION SPORTIVE BASKET

Depuis Septembre 1996

La section est MIXTE,  
elle s'adresse aux élèves de la Seconde à la Terminale !



**Lycée Guy Mollet**

57 rue Bocquet Flochel - 62 000 ARRAS

[www.lyceeguymollet.fr](http://www.lyceeguymollet.fr) / [contact@lyceeguymollet.fr](mailto:contact@lyceeguymollet.fr)

Tel 03 21 21 49 50

## LE PROJET EDUCATIF DE LA SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS

La réussite scolaire est primordiale et prioritaire sur la pratique sportive : des mesures spécifiques sont mises en place en ce sens (suivi, bilan périodique, soutien...)

Le développement des « savoir-faire » liés à l'activité « basket », ainsi que l'apprentissage de l'esprit tactique et des rôles annexes (Coaching, Arbitrage, OTM) sont les principaux objectifs sportifs de la section. Un programme de 8 heures de pratique est réparti sur 4 jours (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi) avec des thématiques spécifiques de travail.

Possibilité d'obtenir une place à l'internat de ville (rue des quatre crosses).

### L'ADMISSION EN SECTION BASKET

La procédure est expliquée sur le site du lycée.

Les documents d'inscription sont téléchargeables à partir du site :

<http://www.lyceeguymollet.fr>

#### LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE SONT :

1. Un bon dossier scolaire.
2. Un avis favorable du professeur d'EPS et de l'entraîneur du club ou responsable du pôle espoir sur vos aptitudes physiques et vos motivations.
3. L'absence de contre-indications médicales (certificat médical).

Les dossiers de candidature sont mis en ligne fin **Mars** sur le site du Lycée (après la journée Portes ouvertes). La date butoir de réception des dossiers de candidature est spécifiée sur ces derniers qui seront étudiés en commission fin **Avril – début Mai**.

Après étude des dossiers scolaires, les candidats et candidates admissibles sont convoqué(e)s pour une **demi-journée de tests** dans le courant du mois de **Mai**.

L'admission dans la section basket est prononcée après les tests selon la modalité suivante : la liste des élèves reçus (ainsi que ceux sur liste d'attente) sera mis en ligne sur le site internet du lycée **le lendemain des tests**.

---

**SECTION SPORTIVE BASKET DU LYCEE GUY MOLLET D'ARRAS**

Responsable de la section : Monsieur DAVID